



Vous êtes ici :

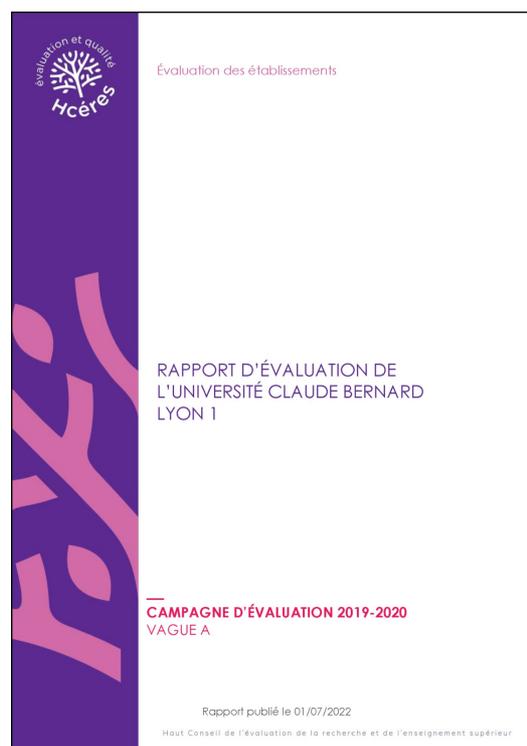
Accueil Rechercher une publication **Université Claude Bernard - Lyon** 1

RAPPORT D'ÉVALUATION | FR

Université Claude Bernard - Lyon 1

Type : Rapports d'établissements/organismes

Campagne d'évaluation : 2019-2020 (vague A) - Publié le : 01/07/2022



Observations du Président du Hcéres

L'évaluation de l'Université Claude Bernard Lyon (UCBL) a été conduite par un comité d'experts présidé par M. Jacques BITTOUN, Professeur émérite, ancien Président de l'Université Paris-Sud. L'UCBL fait partie de ces universités de recherche intensive à spectre scientifique et médical qui ont vu le jour au début des années 70 dans les grandes métropoles universitaires. Le comité souligne qu'elle a pleinement, au sein de la COMUE « Université de Lyon », « joué le jeu » de l'IDEX LYON pour donner à la troisième ville de France une grande université « complète » (au sens des «

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.

d'investissements d'avenir, d'abord avec le Programme Avenir Lyon Saint-Étienne (PALSE), puis avec l'IDEXLYON.

L'une des caractéristiques principales de l'UCBL est l'importance du secteur santé et la qualité - saluée par le rapport - du partenariat avec les Hospices civils de Lyon (HCL). Ces relations ont pris une importance majeure avec la nouvelle orientation politique des HCL qui reconnaît la responsabilité de l'université dans ses activités de recherche et de formation et dessine à terme des liens entre université et hôpitaux proches de certains modèles avancés existant au niveau international. Elles se traduisent aussi bien dans des programmes stratégiques partagés que pour l'organisation de l'ensemble des formations paramédicales. Elles se sont concrétisées dans la création d'une filiale commune cofinancée pour le montage de projets : « LIP - Lyon Ingénierie Projets », aujourd'hui largement reconnue - indique le comité - tant par le monde académique que par les partenaires industriels. Cet axe sur la santé constitue enfin depuis l'arrêt de l'IDEX le point d'appui de l'UCBL pour envisager de nouveaux modes de fédération des énergies sur le site. Dans ce contexte le comité recommande de poursuivre l'unification des facultés de médecine, élément important de la restructuration des composantes qui est aujourd'hui au milieu du gué.

Le comité signale tout particulièrement la qualité des instruments de pilotage dont s'est dotée l'université. Une organisation administrative efficiente (procédures et dialogues), une direction des services affirmée, un système d'information et des indicateurs de pilotage robustes et fiables, une direction des services financiers dynamique, une direction des ressources humaines restructurée à la suite de l'évaluation précédente et performante concourent notamment à apporter à la gouvernance de l'UCBL tous les instruments nécessaires pour conduire une politique et tenir des objectifs. Il s'agit là d'une situation administrative remarquable au sein du monde universitaire. Elle pourrait encore être améliorée selon le comité si l'université déployait, d'une part, une démarche de qualité globale et un dispositif d'audit interne et, d'autre part, une politique plus prospective qui permettrait d'élaborer des scénarios pluriannuels et de redéployer des moyens et des emplois pour mieux préparer l'avenir.

La recherche de l'UCBL est d'excellent niveau, indique le comité, en particulier dans les domaines de la physique fondamentale, des sciences de l'univers, de la recherche médicale, de la biologie fondamentale, de la chimie et du management du tourisme. Elle se caractérise par un haut niveau de publications, de grands succès dans les appels compétitifs (ERC, IUF, PIA...) et des liens forts avec les organismes nationaux de recherche. Le comité salue l'accompagnement important des enseignants-chercheurs nouvellement recrutés (dotation particulière et décharges d'enseignement). Le rapport recommande de mieux préciser les objectifs à atteindre en termes de visibilité (classements etc..) et de conduire en conséquence des opérations structurantes s'appuyant sur des recrutements ciblés et, par ailleurs, sur une « labellisation » des plateformes. La stratégie scientifique, notamment en matière de recherches transdisciplinaires, et l'adaptation des structures aux coopérations de site se sont trouvées mises en difficultés par l'arrêt de l'IDEX mais, depuis, l'université recherche, par diverses configurations partenariales successives, la meilleure voie de rebond pour poursuivre une dynamique de rapprochement, nécessité dont elle a pleinement conscience.

Dans le domaine de la formation, le comité rend hommage à la politique de l'université en vue de la réussite étudiante et aux résultats probants qu'elle a obtenus dans ce domaine. Il indique aussi de bons taux d'insertion professionnelle qui mériteraient d'être mieux documentés. L'effort d'innovation pédagogique, notamment au moyen du numérique, est important. D'une façon générale, l'accompagnement des étudiants, de l'admission à l'insertion, leur association à l'évaluation et à la gouvernance, l'attention portée à leur santé et à l'aide sociale font l'objet d'éloges dans le rapport. Le comité recommande de veiller à une meilleure structuration de l'offre de formation pour en améliorer la lisibilité et pointer un flux de mobilité entrante et sortante insuffisant et préoccupant. Il est regrettable que l'UCBL ne déploie pas des efforts comparables pour valoriser des formations d'excellence attractives. Le comité déplore ainsi l'attention limitée portée aux formations doctorales dans l'auto-évaluation comme le faible nombre d'enseignements en anglais.

L'UCBL se montre extrêmement ouverte dans ses relations avec le monde économique pour la recherche, la valorisation et la formation : interactions multiples, actions communes, montages de projets innovants collaboratifs, plateformes technologiques d'innovation, création de Labcoms avec des industriels majeurs... Le rapport signale qu'elle est classée 1^{ère} université française pour les montants des contrats industriels (grands groupes comme PME et TPE). L'université est très active en matière de valorisation de la recherche et a été classée 3^{ème} en 2020 pour le dépôt de brevets conjointement avec des industriels. Il s'agit là d'un atout maître.

Bien évidemment la préoccupation principale concerne la structuration des partenariats de site. Après l'échec de l'IDEX, la question se pose d'abord des compétences résiduelles exercées par la COMUE « Université de Lyon », qu'il s'agisse des formations doctorales dont les établissements souhaitent reprendre la responsabilité directe ou de la politique internationale. Ensuite l'UCBL s'est engagée - dans le cadre de l'AAP PIA « Excellences », vague 1 - avec les deux autres universités lyonnaises et des grandes écoles dans le projet LYNX alors que l'ENS Lyon portait un autre projet. Le comité fondait de grands espoirs dans ce projet pour relancer la dynamique fédérative comme en témoigne

le rapport d'évaluation. Aucun des deux projets lyonnais n'a été sélectionné et l'UCBL, modifiant sa stratégie, porte un nouveau projet « Shape-Med@Lyon » centré sur la santé avec l'université Lumière Lyon 2, mais sans Lyon 3, Centrale Lyon et Mines Saint-Étienne, qui ont rejoint le projet « Tools + » porté par l'ENS, éléments d'information postérieurs à la rédaction du rapport.

Le Hcéres ne peut que noter que cette instabilité partenariale illustre la difficulté particulière de l'UCBL à définir une stratégie gagnante sur le site, à jouer un rôle fédératif et à assumer le leadership que sa taille et son rayonnement scientifique devraient lui conférer. À ses yeux, aucun progrès significatif ne pourra être obtenu si l'Université Claude Bernard Lyon et les autres établissements lyonnais ne stabilisent pas leurs alliances et leurs cibles pour la structuration du site et l'organisation des relations avec celui de Saint Étienne. C'est pourquoi le Hcéres engage l'État à concentrer son action contractuelle sur cet objectif déterminant et à mobiliser à cette fin tous les instruments dont il dispose.



Rapport Hcéres - Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL

(3.28 Mo) - PDF (/sites/default/files/media/publications/rapports_evaluations/pdf/A2021-EV-0691774D-DEE-ETAB210022880-036532-RD.pdf)

telecharger le fichier